

André CHASSAIGNE
Député du Puy-de-Dôme
La Croix Blanche
63300 THIERS

Le 23 septembre 2016

Monsieur Arnaud BRUEY
Directeur du Centre Hospitalier de Thiers
BP 89, route du Fau
63307 THIERS

Objet : marché des analyses de biologie
Nos références : LC0751

Monsieur le Directeur,

J'ai été interpellé par le Docteur Candice Rousseaux, Présidente directrice générale des laboratoires Arche biologie, dont les deux laboratoires sont situés à Ambert et Thiers.

Elle se dit être très inquiète du souhait, émis par le centre hospitalier de Thiers dans le cadre de recherche d'économies budgétaires avoisinant les 300 000€, de changer de prestataire lors du renouvellement du marché des analyses de biologie début 2017. Je partage pleinement son sentiment.

En effet, Arche biologie, étant un laboratoire privé (conformément à la loi n° 2013-442 du 30 mai 2013 portant sur la réforme de la biologie médicale et ratifiant l'ordonnance n° 2010-49 du 13 janvier 2010), ne peut consentir à des remises, contrairement à un laboratoire public, et facture ses prestations au tarif Sécurité sociale.

Devant le chiffre annoncé de réduction des coûts, nous nous interrogeons quant au mode de calcul de cette économie et particulièrement sur l'intégration des frais de logistique, tant dans la réalisation des analyses que dans leur transport, et ce aussi bien dans le contexte des examens de routine que dans celui de l'urgence.

Arche biologie rend 97 % des résultats de tout examen urgent dans les 2 heures, voire dans l'heure pour les troponines marqueur de l'infarctus du myocarde.

Cette réactivité sera-t-elle identique avec les prestations effectuées au centre hospitalier universitaire de Clermont-Ferrand, alors que le temps de trajet entre les deux sites avoisine l'heure dans certaines conditions de circulation ?

Quel serait l'impact sur la qualité de la prise en charge d'un patient dont les résultats d'analyses conditionnent l'intervention chirurgicale ?

Par ailleurs, ces deux laboratoires emploient 47 personnes.

Il est indéniable que ce choix aurait d'énormes conséquences sur l'offre de soins dans l'arrondissement de Thiers et celui d'Ambert.

Arche biologie est prestataire des analyses biologiques sollicitées par les deux centres hospitaliers. Les deux laboratoires sont équipés chacun d'un plateau technique et assurent des permanences 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

Ils effectuent également des analyses prescrites par les médecins libéraux.

Au regard des chiffres d'affaires liés aux analyses effectuées pour chacun des deux établissements, la délivrance de la prestation des analyses médicales pour le centre hospitalier d'Ambert est intimement liée à celle effectuée pour celui de Thiers.

Le risque majeur est la perte des deux plateaux techniques, limitant ainsi ces deux laboratoires à n'être que centres pré-analytiques, entraînant ainsi, non seulement, une forte réduction des amplitudes d'ouverture des deux laboratoires, des licenciements mais également une dégradation de l'offre de soins sur les deux arrondissements.

En l'absence de plateau technique, quelle rapidité sera donnée aux résultats d'INR pour équilibrer les patients sous AVK, donc à risque hémorragique ? Certaines analyses biologiques, notamment celle mesurant le taux de potassium, nécessitent un temps très court entre le prélèvement et l'analyse. Ainsi, ce choix conduirait à envoyer des patients à Clermont-Ferrand pour une simple analyse ! Pour ceux qui seraient contraints d'utiliser un véhicule sanitaire, quelle serait l'économie globale pour la Sécurité sociale ?

De plus, au regard de ces éléments, quelle serait la possibilité d'assurer un suivi biologique efficace et rapide des patients hospitalisés à domicile sans la présence d'un plateau technique de proximité ?

Je vous sollicite afin qu'un tel choix, en **totale contradiction avec la volonté gouvernementale de privilégier les actes ambulatoires**, ne puisse aboutir.

Vous sachant soucieux de l'offre de soins sur notre territoire, je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, en l'expression de mes sentiments les meilleurs *et les plus cordiaux*.



André CHASSAIGNE